

## Appel à Mobilités: Bourses Erasmus+ ICM Mobilités d'étudiants à University of Milan

Conformément à l'accord de partenariat signé entre l'IAV Hassan II et University of Milan, dans le cadre du projet Erasmus KA171 2025-2028, la Direction de la Coopération, du Partenariat et de Développement a le plaisir d'annoncer le lancement d'un appel à mobilités pour **stage de 2 mois** à et University of Milan, comme suit :

- **Année académique** : 2026-2027
- **Catégorie** : Étudiants
- **Filière** : Médecine vétérinaire
- **Nombre de bourses disponibles** : 2
- **Niveau d'études** : 6ème année
- **Durée de la mobilité** : 2 mois
- **Période de mobilité** : Automne 2026
- **Date limite de candidature** : 20 avril

Une bourse Erasmus+ est octroyée aux étudiants sélectionnés de 900 euros par mois. Cette bourse peut être majorée d'un complément de 250 euro par mois si l'étudiant entre dans la catégorie « ayant moins d'opportunités (*fewer opportunities*)\* ».

Les frais de voyage sont également pris en charge dans le cadre du programme Erasmus+ KA171. Le soutien financier pour le voyage s'élève à 309 € par participant. En cas de voyage écologique (utilisation de moyens de transport durables), ce montant est porté à 417 € par participant.

### Documents à envoyer :

1. Lettre de motivation détaillée, incluant toutes les informations personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, contact, e-mail, téléphone) **en anglais** ;
2. CV actualisé **en anglais** ;
3. Copie de Passeport ;
4. Copie CIN ;
5. Relevés de notes **en anglais** avec la liste et les notes des unités de cours achevées ;

N°  
Rabat, le

الرباط، في

6. Certificat d'aptitude en langue anglaise (niveau minimum requis : B2) ;

**Important :** Tous les documents doivent être regroupés dans **un seul fichier PDF**, respectant l'ordre indiqué ci-dessus. Les candidatures incomplètes ne pourront malheureusement pas être prises en considération.

**\*Critères spécifiques "moins d'opportunités" :**

Sont considérés comme ayant moins d'opportunités, les étudiants se trouvant dans l'une des situations suivantes :

- Les étudiants présentant des problèmes physiques, mentaux ou de santé certifiés ;
- Les étudiants issus de l'immigration, les réfugiés, les membres de minorités nationales ou ethniques et les étudiants rencontrant des difficultés d'adaptation linguistique et d'inclusion culturelle ;
- Les étudiants ayant des enfants mineurs ;
- Les étudiants travailleurs ;
- Les étudiants qui sont des athlètes professionnels ;
- Les étudiants qui ont perdu au moins un parent ;
- Les étudiants qui sont enfants de victimes du terrorisme et du crime organisé.

Ces situations doivent être justifiées par les documents officiels correspondants

**Les étudiants intéressés sont priés d'envoyer leurs dossiers de candidature aux adresses suivantes :** [dcpd@iav.ac.ma](mailto:dcpd@iav.ac.ma); [o.fassifihri@iav.ac.ma](mailto:o.fassifihri@iav.ac.ma); [m.bennani@iav.ac.ma](mailto:m.bennani@iav.ac.ma);

**Processus de sélection :**

- Réception des candidatures ;
- Sélection ;
- Nomination des admis.



Pr. Yesser Mohammed  
Directeur Adjoint de la  
Coopération, du Partenariat et  
du Développement